

# RANDO DU MOT AUBRAC

## Dimanche 28 mai 2023

L'accueil administratif aura lieu au **stade de foot de St Rémy de Bédène** à partir de **7h00** et les départs seront donnés à **8h45**.

Tous les randonneurs doivent impérativement présenter :

- Permis de conduire
- Attestation d'assurance
- Carte grise

Le circuit sera d'environ **144 km** qui sera composé en **2 parties** : **Le matin 80km et l'après-midi 64 km**  
**Plus 1 spéciale en ligne et une typé hard en fin de randonnée**

Le ravitaillement motos et pilote sera effectué au retour de la **boucle 1** au stade de foot.

Les parcours seront fléchés avec des flèches de différente couleur selon la boucle.

Attention ce n'est pas une course, les randonneurs sont tenus de rouler en respectant, le code de la route ainsi que les autres usagers (piétons, vélo, ...) et l'état des chemins pour pérenniser notre activité.

À l'arrivée un repas chaud sera servi à la salle des fêtes de st Rémy.

Aucune plainte ne pourra être déposée contre quiconque (membres de l'organisation ou randonneurs).

L'engagement est de **60 €**.

Les accompagnants pourront assister au repas du soir en réservant sur la fiche d'inscription. Prix du repas : **20€** par personne.

*Toute demande de remboursement sera refusée à partir du 07/05/2023, merci de votre compréhension.*

**Le nombre de places sera limité à 200 pilotes.**

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à

**Audrey Austruy : 06-63-14-52-37 / Fabien Septfonds : 06 83 02 83 38.**

À renvoyer à Me Austruy Audrey, 10 Rue des chênes 12210 Soulages-Bonneval accompagné :

*Du coupon d'engagement et du règlement à l'ordre **MOT AUBRAC**. Les participants*

*Seront prévenus en cas d'annulation de la rando.*

### Inscription avant le 07 mai 2023

Nom :	Prénom :
Né le :	Tel :
Adresse :	Code Postal :
Ville :	N° de permis :
	N° d'assurance :
Compagnie :	
Nombre accompagnants repas du soir : ..... x 20€	

Mme, Mr, demande à s'engager dans l'épreuve ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance  
Du règlement particulier et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des  
Organisateurs et des officiels.

Fait à : ..... Le : .....